

Nombre de Conseillers

En exercice	16
Présents	10
Votants	12

CONSEIL MUNICIPAL DE VILLEMORIEU
RÉUNION DU : VENDREDI 6 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le six mars,
 À 20H00

Le Conseil municipal de la Commune de VILLEMORIEU dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur BRACCO Jacques, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 26/02/2026

Présents : BRACCO Jacques, le Maire ; VARCELICE J. ; GONCALVES E. ; REBUT M. ; COINT S. ; ALLIGIER M-C ; CHIOETTO L ; DEFRANCE D. ; PICARD J. ; POULET P. ;

Absents : CHENARD C. ; PEREZ A. ; PERNET J. ; VALLOUIS J-M

Procuration :

GERMAIN L. a donné procuration à GONCALVES E.

LASSALLE S. a donné procuration à VARCELICE J.

DÉLIBÉRATION
N° 2026-04

FINANCES — VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU)
RELATIF À L'EXERCICE 2025 - CCAS

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le **Compte Financier Unique (CFU)** se substitue au compte administratif et au compte de gestion depuis l'exercice 2026.

Le CFU constitue un document unique, élaboré conjointement par l'ordonnateur et le comptable public, qui présente de manière consolidée l'exécution budgétaire de l'exercice écoulé.

Présentation des résultats de l'exercice 2025 - CCAS

Le CFU retrace l'exécution des dépenses et des recettes dans les deux sections budgétaires (fonctionnement et investissement) et fait apparaître les résultats suivants :

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025 — BUDGET PRINCIPAL

Lignes	Investissement	Fonctionnement	Total
<i>Exécution budgétaire 2025</i>			
Recettes réalisées	0,00 €	19 368,55 €	19 368,55 €
Dépenses réalisées	0,00 €	19 970,99 €	19 970,99 €
Solde d'exécution 2025	0,00 €	- 602,44 €	- 602,44 €
<i>Reprise des résultats antérieurs</i>			
Résultats reportés 2024	0,00 €	+ 10 008,22 €	+ 10 008,22 €
<i>Résultat de clôture 2025</i>			
Résultat cumulé final	0,00 €	+ 9 405,78 €	+ 9 405,78 €

- L'exercice 2025 dégage un **déficit de fonctionnement de 602,44 €** (aucune opération d'investissement n'a été réalisée en 2025)
- Après reprise de l'**excédent de fonctionnement reporté de 2024** (+10 008,22 €), le résultat cumulé s'établit à **+9 405,78 €**

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le



ID : 038-213805542-20260306-D2026_04-DE

PROCÉDURE DE VOTE SPÉCIFIQUE

Conformément à l'article L. 2121-14 du CGCT, le Président ne peut prendre part au vote lors de l'adoption du CFU, celui-ci constituant le compte de l'ordonnateur.

En conséquence, Jacques BRACCO, le Président du CCAS, se retire de la séance au moment du vote.

Le Conseil Municipal désigne Madame Joëlle VARCELICE, lère adjointe, pour présider la séance durant le vote conformément aux dispositions légales.

VOTE

Madame Joëlle VARCELICE, Présidente de séance, met aux voix l'approbation du Compte Financier Unique de l'exercice 2025 de la commune.

Le Conseil Municipal, après un avoir délibéré à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique (CFU) relatif à l'exercice 2025 du budget principal du CCAS,

- **D'ARRÊTER** les résultats définitifs de l'exercice 2025 comme suit :
Exécution budgétaire 2025 :

- Section de fonctionnement :
recettes 19 368,55 € — dépenses 19 970,99 € = **déficit - 602,44 €**
- Section d'investissement : aucune opération réalisée = **0,00 €**
- **Solde d'exécution de l'exercice 2025 : - 602,44 €**

Report du résultat antérieur (exercice 2024) :

- Excédent de fonctionnement reporté : **+ 10 008,22 €**

Résultat de clôture au 31 décembre 2025 :

- Fonctionnement (après reprise de l'excédent 2024) : **+ 9 405,78 €**
- Investissement : **0,00 €**
- **Résultat global cumulé : + 9 405,78 €**

- **CHARGER** Monsieur le Président de l'exécution de la présente délibération et d'en assurer la transmission aux autorités compétentes.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
POUR COPIE CONFORME.

La secrétaire de séance
Joëlle VARCELICE



Le Maire,



Jacques BRACCO

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le



ID : 038-213805542-20260306-D2026_04-DE

